

<http://lipietz.net/Sur-l-affaire-Florence-Lamblin>

Sur l'affaire Florence Lamblin

- Vie publique - Alain Lipietz et les Verts -



Date de mise en ligne : mercredi 17 octobre 2012

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

Florence Lamblin vient, dans un communiqué, de reconnaître le fait de tentative de dissimulation fiscale.

Florence Lamblin vient, dans un communiqué, de reconnaître le fait de tentative de dissimulation fiscale. Elle présente des excuses sincères à ceux dont elle a partagé les engagements politiques depuis des années, pour les contrecoup sur eux de la gravité de sa faute, qu'elle s'engage à réparer, et je l'en remercie. Ceux qui ont prétendu, aujourd'hui encore, sur les listes des Verts ou publiquement, mettre en doute ce que son propre avocat avait reconnu le jour même, sont renvoyés à leur maladresse qu'excuse sans doute l'amitié.

La véracité des déclarations de son avocat, à propos de l'origine des fonds trouvés chez Florence, crédibilise par ailleurs ses déclarations initiales selon lesquelles ces fonds lui avaient été livrés à domicile, selon un circuit parallèle de blanchiment dont elle ignorait la contrepartie. Il revient à la justice de démonter le fonctionnement, ignoré, de ce circuit parallèle.

Cet autre volet (la participation à un troc multilatéral de blanchiment d'argent), qui fait l'objet initial de l'enquête de la police, nous ne pouvons nous en désintéresser. Nous qui expliquions depuis des années que les circuits bancaires clandestins de la fraude fiscale, de la corruption, des trafics de drogue, du proxénétisme, du trafic d'armes ou de bois tropicaux sont interconnectés au niveau des paradis fiscaux (et pas seulement), nous trouvons malheureusement là confirmation de nos analyses et de nos propositions pour lutter contre ce fléau qui ne cesse de progresser, corrompant les femmes et les hommes politiques, et qui a déjà emporté plusieurs États.

Dans le cas de Florence, il s'est trouvé, probablement par hasard, que la contrepartie de son mouvement d'argent frauduleux était un mouvement en sens inverse d'argent de la drogue. Florence n'en savait probablement rien, mais la droite en profite pour attaquer nos positions, de mieux en mieux reconnues, pour une autre politique des drogues. Si par hasard la contrepartie avait été le blanchiment d'argent du proxénétisme international, la droite en aurait fait de même en attaquant nos positions sur l'immigration. Mais en réalité la droite n'a pas besoin de prétexte pour nous attaquer, et, quel que soit notre agacement, qui éclate légitimement en interne, il est inutile d'en vouloir à Florence de lui avoir offert ce prétexte.

Il revient à Florence et à son avocat de choisir sa ligne de défense. Elle plaidera sans doute, à en juger par les déclarations de son avocat - car elle n'en dit rien dans son communiqué - la naïveté, le manque de discernement, et l'ignorance. Il est dommage qu'elle se soit si peu intéressée à ce que son propre parti expliquait en la matière. Quant à nous, membres de EELV, face à cet incident grave qui touche une personne que nous avons proposée au suffrage de nos concitoyens et à qui nous avons confié des responsabilités, nous avons deux responsabilités différentes.

L'une incombe au mouvement en tant que tel : une nette condamnation, et de la fraude fiscale, et du recours à la circulation bancaire "parallèle" des paradis fiscaux, double condamnation qui nous conduit à demander à Florence d'abandonner ses mandats interne et externe. Rappelons que, inculpé dans une affaire pénale, un de nos conseillers régionaux avait spontanément démissionné, quoiqu'il ait plus tard bénéficié d'un non-lieu.

L'autre incombe à ses amis, à ceux qui la connaissent au sein du mouvement. Quel que soit l'agacement devant une telle ombre portée notre discours, ils doivent prendre en compte que ses deux délits ne sont ni monstrueux, ni même criminels, en l'état actuel de l'enquête, et que sa souffrance appelle d'eux soutien moral et compréhension. Florence n'a pas fait ce qu'elle a fait "pour" décrédibiliser l'écologie, mais pour économiser quelques pour cent d'une somme coquette : elle a fait tort à l'écologie comme à une victime collatérale, et l'écologie politique s'en remettra.

Sur l'affaire Florence Lamblin

Nous , militants qui ne connaissons pas Florence, demandons à ses amis et de faire ces gestes, et de ne pas décrédibiliser à leur tour, pour minimiser ses torts par amitié, la prise de position du mouvement contre les deux graves fautes reprochées à Florence.